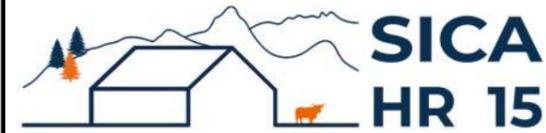


# DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC TROCELLIER**  
**Courtines**  
**15100 LES TERNES**

Localisation  
du/des projet(s): **LATGA HAUT**  
**15100 TANAVELLE**

## Description du projet de construction

1. Extension d'une stabulation pour bovins viande (aire paillée intégrale).

## Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-13

PC1a,b,c	PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE		PC5b	PLAN DE FACADES	1:200
PC2-5a	PLAN DE MASSE ET DE TOITURE	1:500	PC6-7-8	DOCUMENT GRAPHIQUE	
PC3-4	COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE	1:500			



Architecte:  
**Audrey ESCOT**

SICA Habitat Rural - Cantal  
26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

**Aurillac, le 05/09/2024.**

Dessiné par:

**Julie GINISTY**

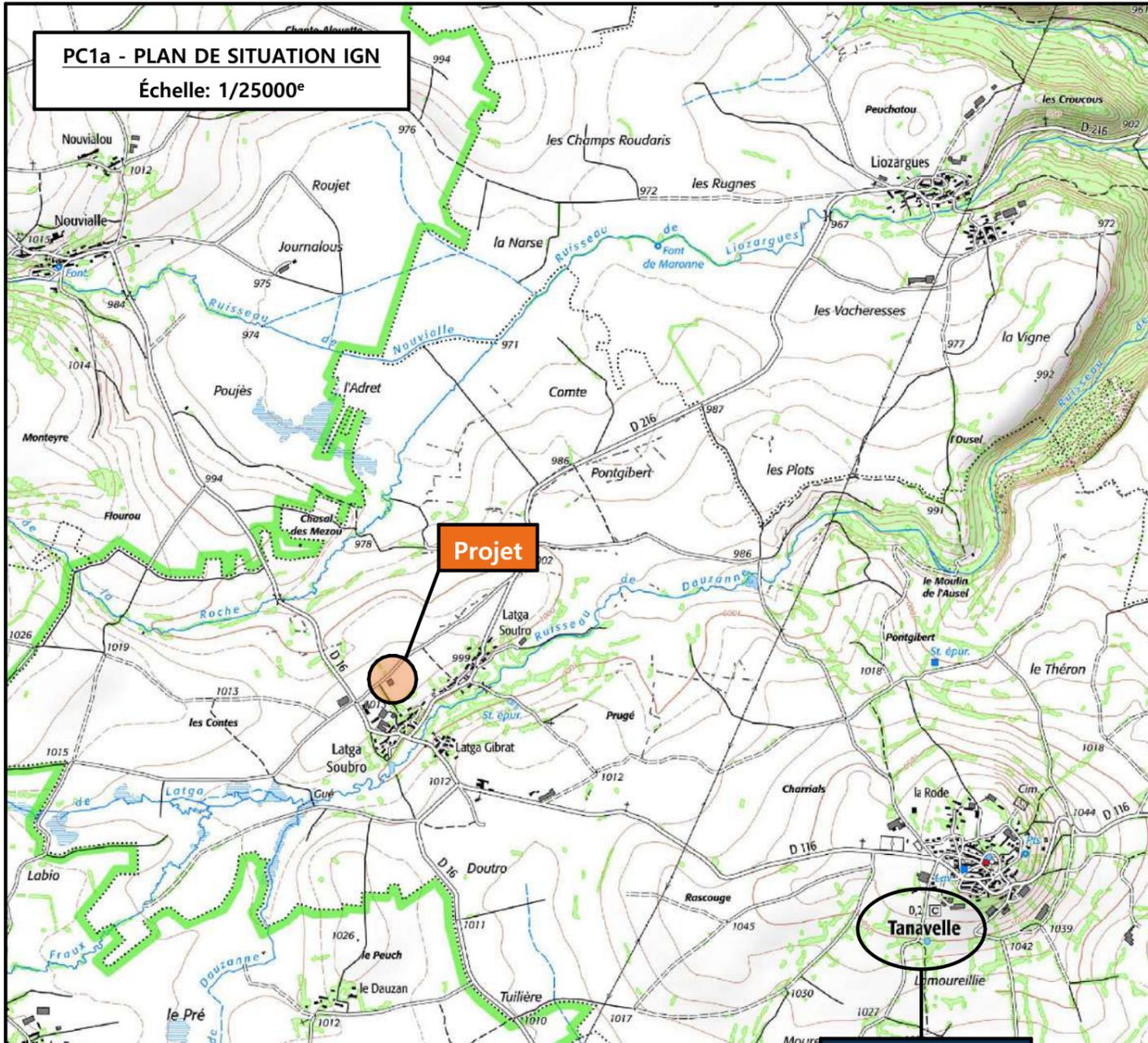
N° Client: 1665	N° Document: PC01	N° de page: 1/6
--------------------	----------------------	--------------------

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

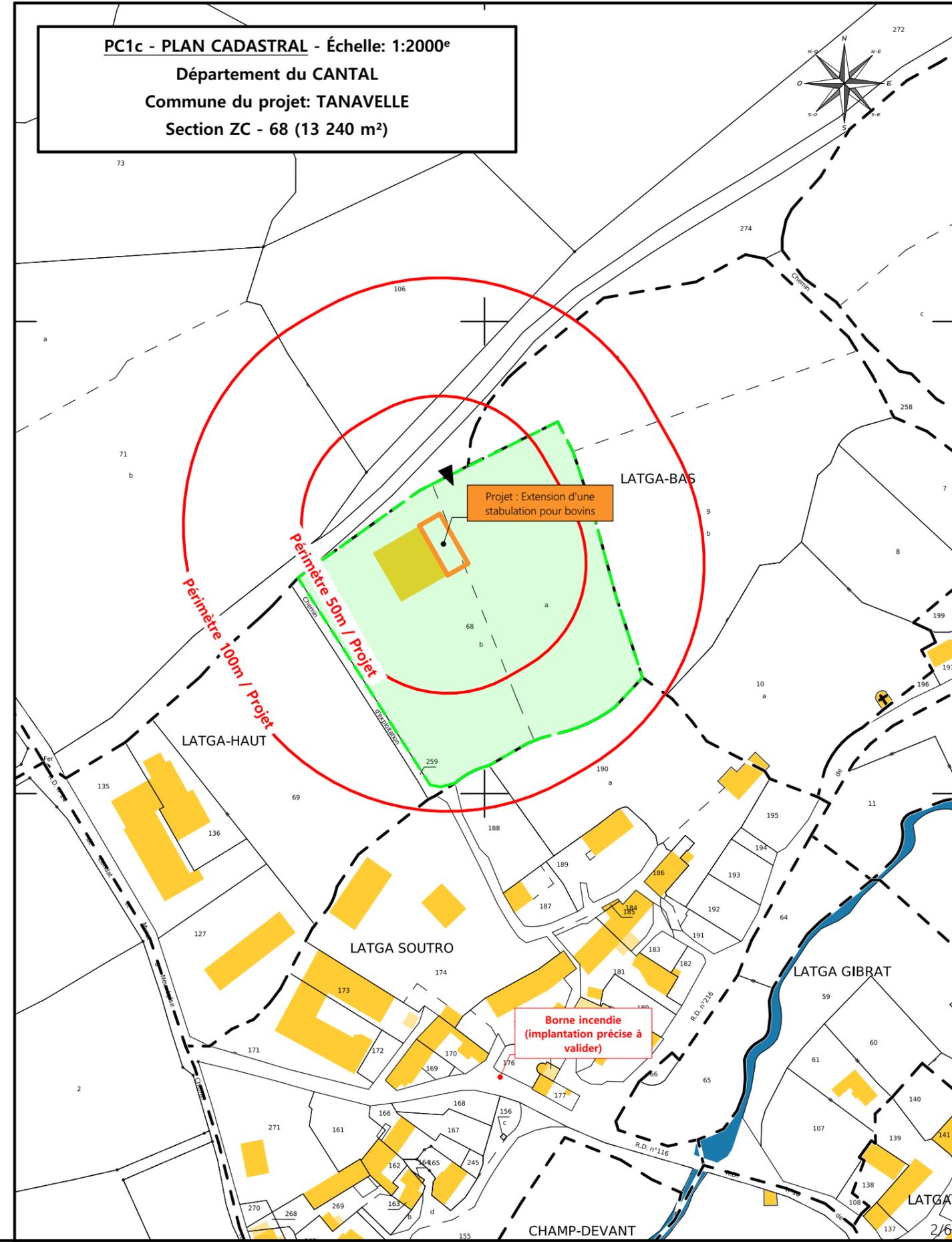
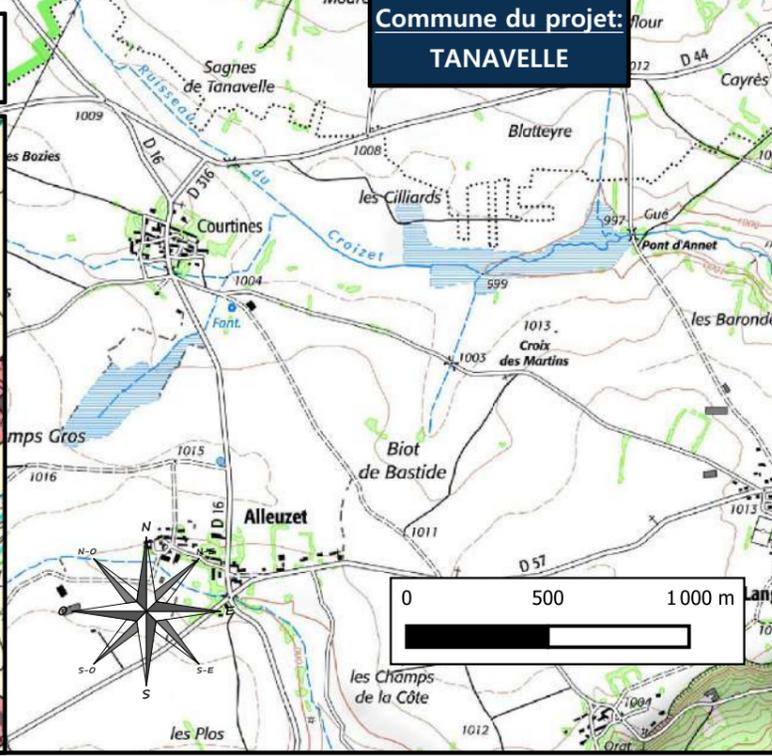
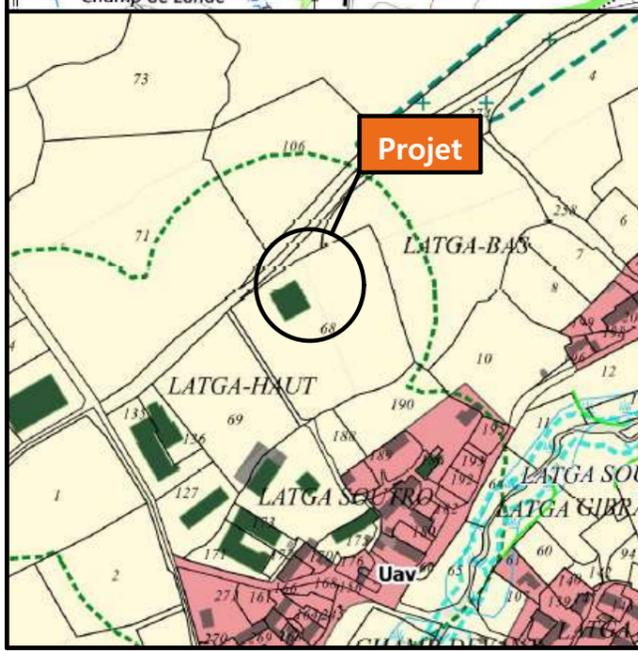
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	-
0	05/09/2024	J.G.	Dossier initial, première édition.
<b>Ind</b>	<b>Date</b>	<b>Par</b>	<b>Modifications</b>



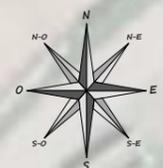
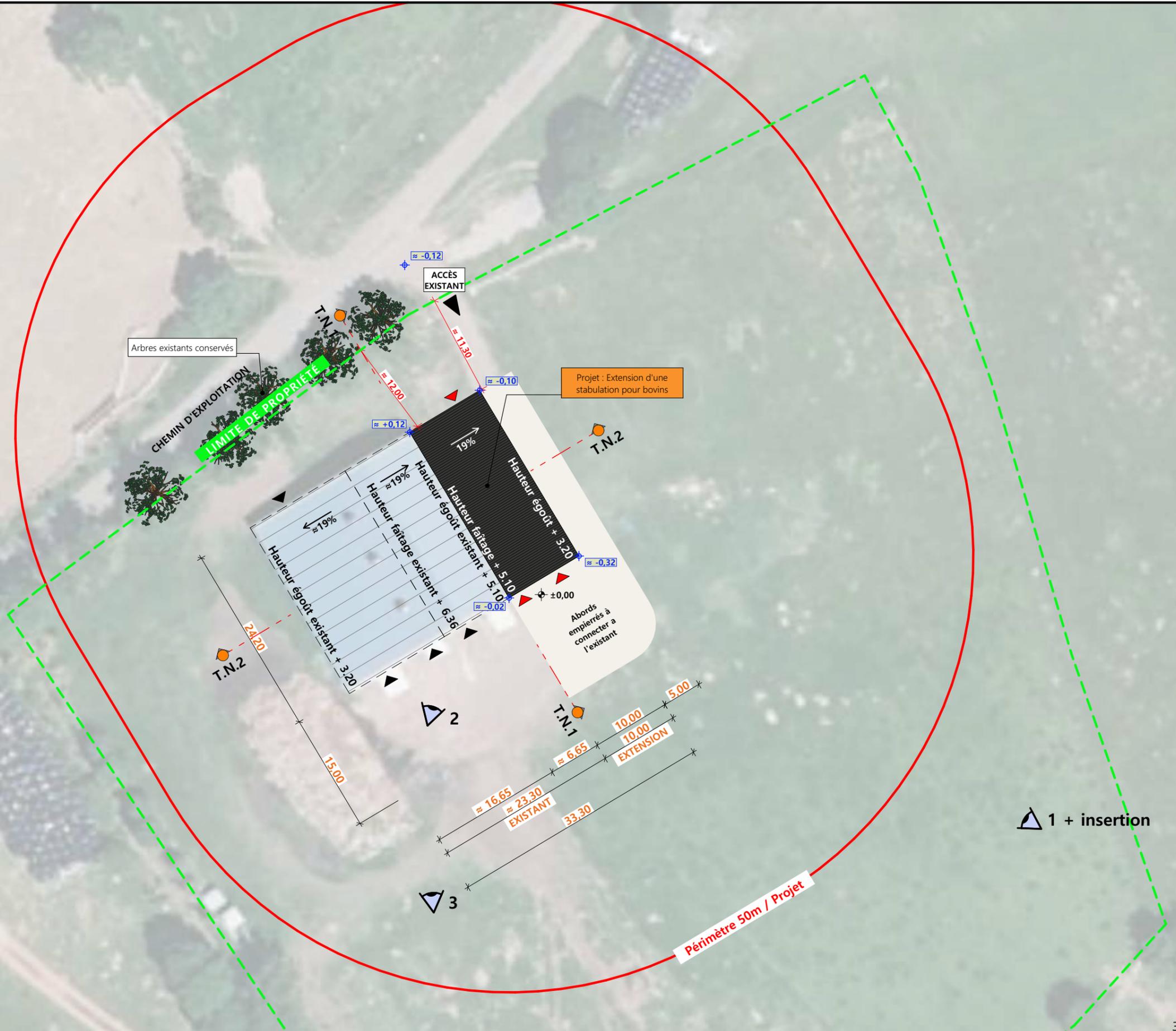
**PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:**  
P.L.U.i Saint-Flour Communauté



N° Client: 1665	Projet: Extension d'une stabulation pour bovins.		Dessiné par: Julie GINISTY	 SICA HR 15	
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>				Aurillac, le 05/09/2024
	Maitre d'ouvrage : GAEC TROCELLIER	Adresse du projet : LATGA HAUT 15100 TANAVELLE			
<b>PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE</b>			Éch : VARIEE	Architecte: Audrey ESCOT	



ETAT ACTUEL



Alt. : 1013 m

±0.00 Niveau Terrain Naturel  
 ±0.00 Niveau Terrain Aménagé

Commune du projet: TANAVELLE (15100)  
 Lieu-dit du site: LATGA HAUT

Parcelles concernées par le projet :  
 Section ZC - Parcelle 68 (13 240 m<sup>2</sup>)

Raccordement des réseaux depuis le bâtiment existant

► Localisation des accès projetés

Surface d'emprise au sol existante : 578 m <sup>2</sup>	Surface de plancher existante : 564 m <sup>2</sup>
Surface d'emprise au sol créée : 249 m <sup>2</sup>	Surface de plancher créée : 242 m <sup>2</sup>

Projet: Extension d'une stabulation pour bovins.

**DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

Maitre d'ouvrage : GAEC TROCELLIER      Adresse du projet : LATGA HAUT 15100 TANAVELLE

**PLAN DE MASSE ET DE TOITURE**

PC2-5a Éch: 1:500<sup>e</sup>  
 Aurillac, le 05/09/2024

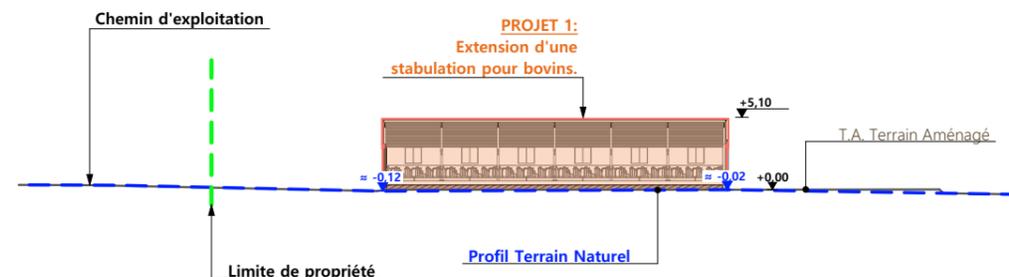
Dessiné par: Julie GINISTY

SICA HR 15  
 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre  
 Architecte: Audrey ESCOT

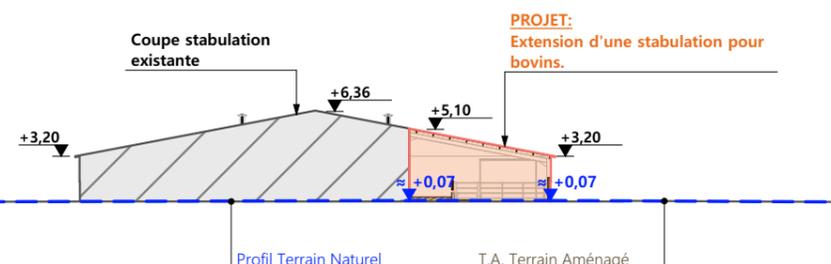
## PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1/500<sup>e</sup>

COUPE TN1



COUPE TN2



## PC4 - Notice descriptive

### A) ETAT DES LIEUX

- **Adresse et référence(s) cadastrale(s)** : Le projet est situé à « Latga Haut », sur la commune de TANAVELLE.  
Parcelle(s) concernée(s) par le projet : ZC 68, 13 240 m<sup>2</sup>
- **Accès** : Un chemin d'exploitation longe l'exploitation au nord-ouest et en permet l'accès.
- **Constructions dans un rayon 100m/50m** : Dans un rayon de 100m, il n'y a pas d'autres bâtiments que celui qui fait l'objet de la présente extension.
- **Point d'eau cadastré à 35m** : sans objet
- **Construction(s) existante(s) sur la propriété** : La propriété est déjà occupée par un bâtiment agricole à usage de stabulation de 564 m<sup>2</sup>. Il est de plan rectangulaire, couvert à 2 pans, asymétriques. Bien que le terrain soit quasiment plat, on peut noter que le bâtiment est installé perpendiculairement aux courbes de niveaux. Ce bâtiment est en charpente métallique rouge, mur aspect béton brut, bardages métallique RAL 1019 et bandeaux translucides. La couverture est en acier de teinte RAL 7022 et les menuiseries sont gris-bleuté. Le bâtiment possède, en façades longitudinales des trappes de ventilation avec lames orientables translucides.
- **Topographie** : A l'emplacement du projet, le terrain est plat.
- **Raccordement existant** : Le bâtiment existant est déjà raccordé aux réseaux communaux.
- **Périmètre de protection d'un monument historique** : sans objet

### B) PROJET ET IMPLANTATION

- **Présentation du projet** : Le projet du GAEC TROCELLIER consiste à construire une extension au bâtiment existant au nord-est.
- **Implantation / Forme / Surface** : Il s'agit d'une extension pour logement animal, couverte à un seul pan, en continuité de la couverture existante et de la même longueur que l'existant. Ce projet créera une surface de plancher supplémentaire de 242 m<sup>2</sup>.
- **Déblais / Remblais** : sans objet
- **Aménagement des abords** : la plateforme existante sera prolongée pour permettre l'accès à l'extension.
- **Accès** : L'accès ne sera pas modifié. Le chemin menant au bâtiment sera adapté à la plateforme créée.

- **Nécessité agricole** :
  - Augmentation du cheptel (10 vaches allaitantes supplémentaires et augmentation des génisses également)
  - Arrêt de l'utilisation d'une étable entravée en location.
    - **ICPE/RSD** : RSD
    - **Effluents** : Les bovins seront logés sur une aire paillée. Le fumier compact provenant des parcs paillés sera stocké ou épandu au champ dans les conditions réglementaires.
    - **Réseaux / Traitement EP** : les eaux pluviales seront évacuées dans le milieu naturel. Le projet ne nécessite pas de nouveau raccordement aux réseaux, le bâtiment existant étant déjà alimenté en eau et électricité.
    - **Matériaux** : Les matériaux et teintes choisies sont :
      - Structure** : métal de teinte gris foncé
      - Couverture** : Acier RAL 7022 (identique existant). 3 cheminées de ventilation seront ajoutées. Elles auront le même aspect que celles existantes.
      - Façades** : Soubassement béton brut. Bardage métallique, à lames verticales, RAL 1019 (identique existant) en partie haute. Façade nord-est : soubassement béton brut, translucides en partie haute et volets de ventilation (identique façade sud-ouest)
      - Menuiseries** : Portes : aspect et teinte identique au bardage, RAL 1019. Fenêtres de ventilation avec volets à jalousie intégrées dans les panneaux translucides.
    - **Végétation** : Les arbres existants sur la propriété ne sont pas impactés par le projet.

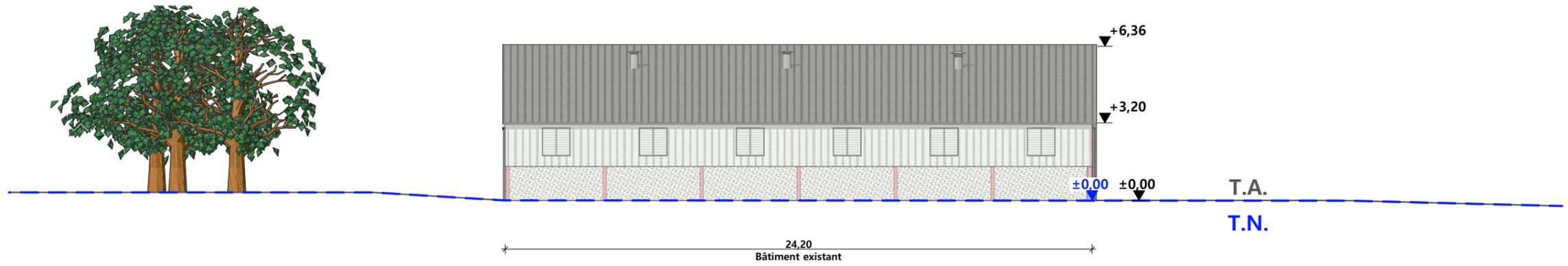
### - CONCLUSION

Le projet, tant par son implantation que par le choix des matériaux et des teintes, a été étudié afin de créer une unité avec l'ensemble bâti existant.

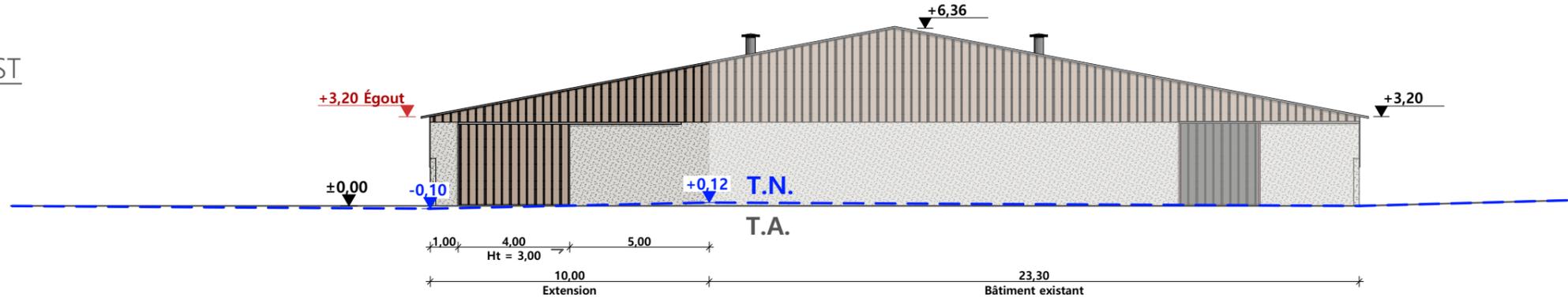
4/6

N° Client : 1665	Projet : Extension d'une stabulation pour bovins.		Dessiné par : Julie GINISTY		
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>				Architecte: Audrey ESCOT
	Maitre d'ouvrage : GAEC TROCELLIER	Adresse du projet : LATGA HAUT 15100 TANAVELLE			
<b>COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE</b>			PC3-4	Éch: 1:500 <sup>e</sup>	
			Aurillac, le 05/09/2024		

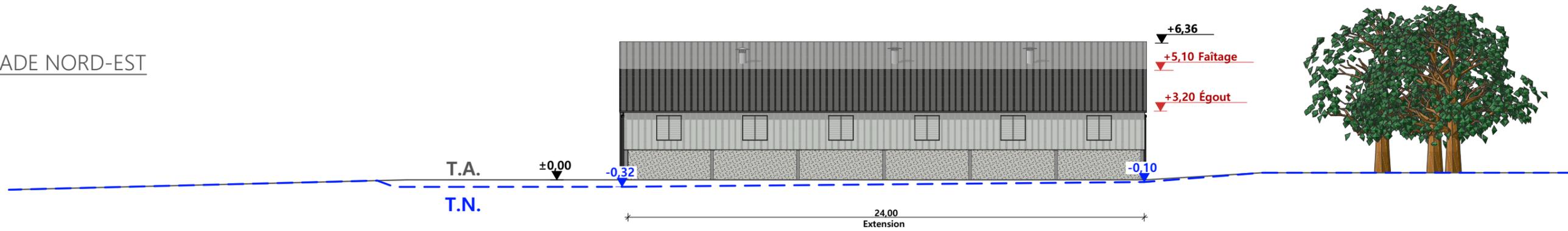
FACADE SUD-OUEST



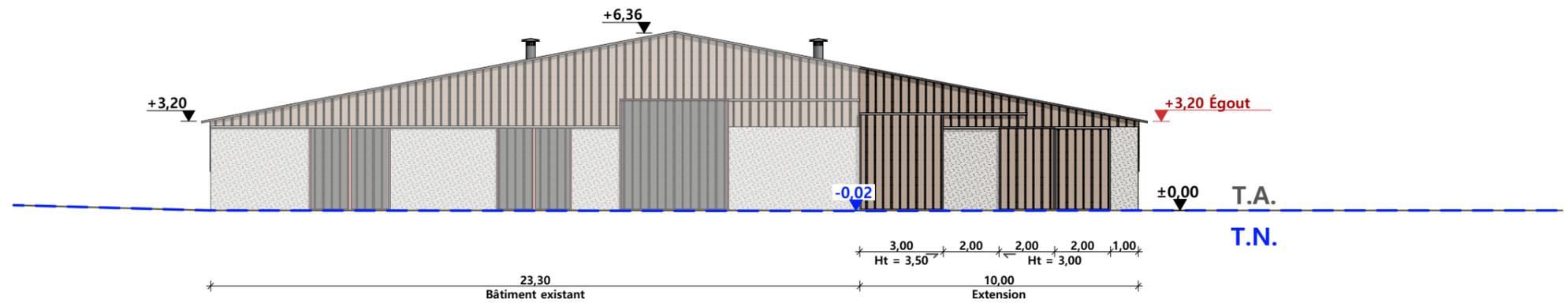
FACADE NORD-OUEST



FACADE NORD-EST



FACADE SUD-EST



Maçonnerie :	murs béton Ht = 1,50m sur les longs-pans et Ht = 3m sur les pignons
Charpente :	charpente métallique de couleur grise
Couverture :	tôle acier RAL 7022 indentique à l'existant
Bardage :	acier identique à l'existant sur les pignons et bandeau translucide avec trappes de ventilation sur les longs-pans
Portes coulissantes :	métallique RAL 1019

N° Client: 1665	Projet: Extension d'une stabulation pour bovins.		Dessiné par: Julie GINISTY	 SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvres Architecte: Audrey ESCOT	
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>				
	Maitre d'ouvrage : GAEC TROCELLIER	Adresse du projet : LATGA HAUT 15100 TANAVELLE			
	<b>PLAN DE FACADES</b>				PC5b Éch: 1:200 <sup>e</sup>
			Aurillac, le 05/09/2024		



PC7 - Vue 2

PC8 - Vue 3



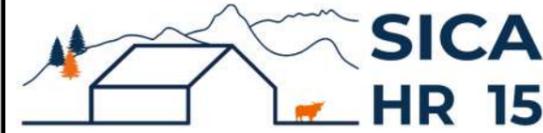
PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



N° Client: 1665	Projet: Extension d'une stabulation pour bovins.		Dessiné par: Julie GINISTY	 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre</small> Architecte: Audrey ESCOT
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
	Maitre d'ouvrage : GAEC TROCELLIER	Adresse du projet : LATGA HAUT 15100 TANAVELLE		
<b>DOCUMENT GRAPHIQUE</b>		PC6-7-8	Éch : SANS	
		Aurillac, le 05/09/2024		

# DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC TROCELLIER**  
**Courtines**  
**15100 LES TERNES**

Localisation  
du/des projet(s): **LATGA HAUT**  
**15100 TANAVELLE**

## Description du projet de construction

1. Extension d'une stabulation pour bovins viande (aire paillée intégrale).

## Constitution du dossier

DET1	VUE AU SOL	1:150
DET2	COUPES DE PRINCIPE A	1:100
DET3	PERSPECTIVES 3D	



Conseiller Bâtiment:  
**Jérôme DELARBRE**

Chambre d'agriculture du Cantal  
26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 00



Aurillac, le 05/09/2024.

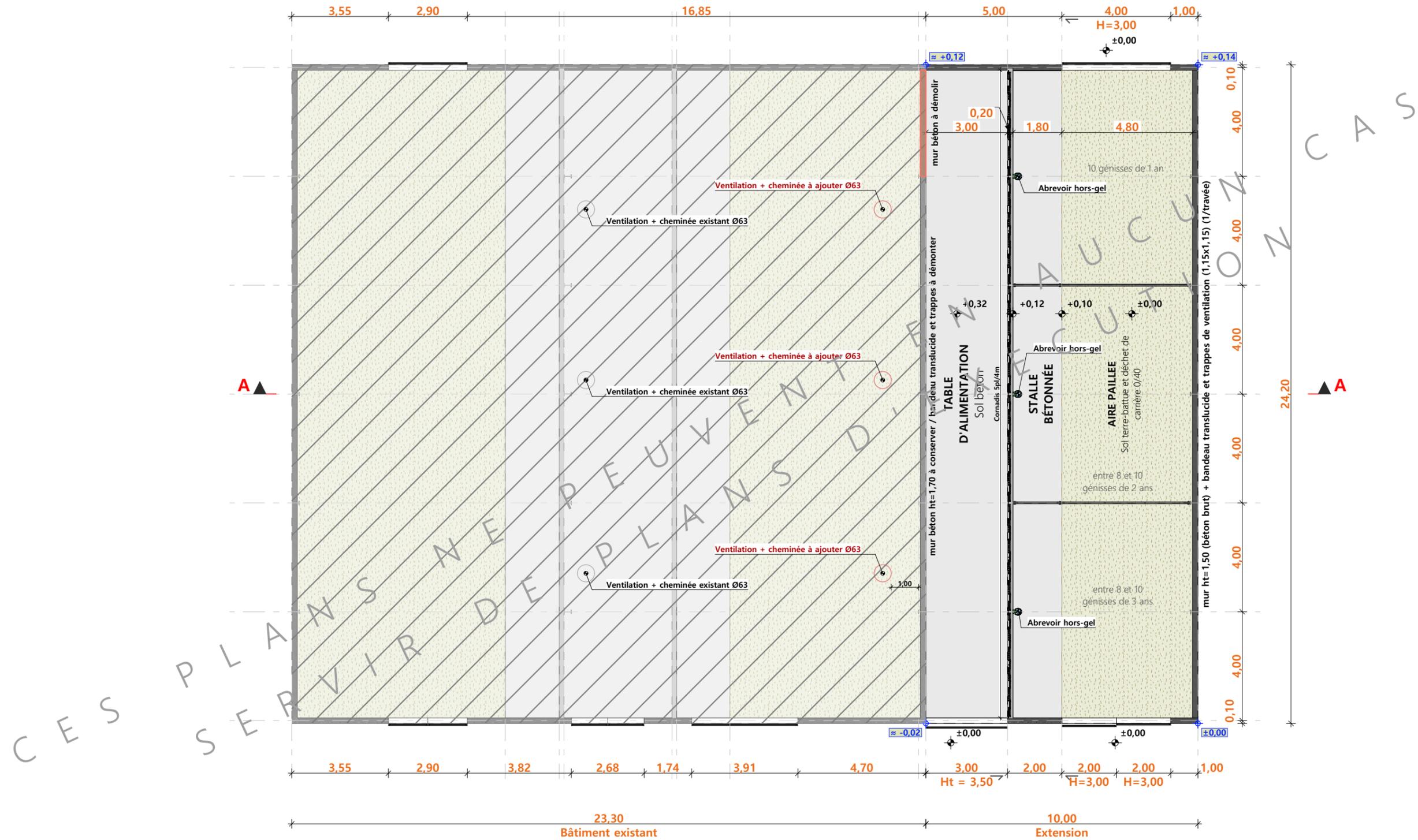
Dessiné par:  
**Julie GINISTY**

N° Client: 1665	N° Document: TECH01	N° de page: 1/4
--------------------	------------------------	--------------------

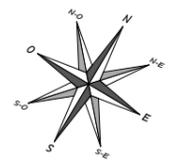
Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.  
Ils ne sont pas nécessaires pour l'instruction du permis de construire.  
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	-
0	05/09/2024	J.G.	Dossier initial, première édition.
<b>Ind</b>	<b>Date</b>	<b>Par</b>	<b>Modifications</b>



±0,00 Niveau Terrain Naturel  
 ±0,00 Niveau Terrain Aménagé



N° Client: 1665	Projet: Extension d'une stabulation pour bovins.		Dessiné par:	
	<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Julie GINISTY	
	Maitre d'ouvrage: GAEC TROCELLIER - Courties 15100 LES TERNES		Conseiller Bâtiment:	
<b>VUE AU SOL</b>			DET1	Éch: 1:150 <sup>e</sup>
			Aurillac, le 05/09/2024	
			Jérôme DELARBRE	







CES PLANS NE PEUVENT SERVIR DE PLANS D'EXECUTION CAS

N° Client: 1665	Projet: Extension d'une stabulation pour bovins.		Dessiné par:	
	<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Julie GINISTY	
	Maître d'ouvrage: GAEC TROCELLIER - Courties 15100 LES TERNES		Conseiller Bâtiment:	
<b>PERSPECTIVES 3D</b>		DET3	Éch: °	Jérôme DELARBRE
		Aurillac, le 05/09/2024		

